

## FORMATION DE L'ANIMATEUR en PREVENTION dans Le secteur de l'Hébergement et de l'aide à la personne âgée (AP HAPA)

### Objectifs

- **Organiser et animer le projet de prévention de l'établissement sous la responsabilité du responsable du projet prévention.**
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs internes et externes.**
- **Conduire une démarche de prévention des risques professionnels.**

### Contenu

- Les indicateurs santé du secteur et les enjeux : humain, financier, réglementaire.
- Méthodologie de projet, s'accorder pour agir ensemble.
- Animation du projet.
- Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants.
- La démarche de prévention.
- Le projet de prévention intégré à la démarche.
- Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels. Les facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Méthodologie de détection et d'analyse des situations pouvant nuire à la santé.
- Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail. Intégration au DU EvRP.
- Organisation du plan d'actions et le suivi.

### Méthodes et outils

Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé. L'encadrement de la formation est assuré par un formateur de formateur certifié par le réseau prévention.

### Modalités de la formation

42 heures de face à face pédagogique

Un travail personnel en intersession (environ 2 jours) sera proposé permettant de certifier les compétences.

À l'issue de la formation, l'INRS délivre au participant un **certificat d'Animateur HAPA** attestant son aptitude à animer la démarche de prévention.

**[Le maintien et l'actualisation des compétences \(MAC\) d'Animateur HAPA, d'une durée de 2 jours, est obligatoire tous les 36 mois.](#)**

# Programme

## **JOUR 1**

### Matin

Ouverture de la formation.  
Présentation des stagiaires.  
Recensement des attentes.  
Représentations des stagiaires relatives à la prévention.  
Présentation des objectifs, du programme.

<b>Compétence 1</b>  Les enjeux de la prévention.	Rôle et mission de l'animateur en prévention. Les indicateurs santé du secteur d'activité. Les enjeux : humains, Financiers, couts directs et Indirects. Réglementaires. Les différents acteurs de la prévention.
---	---

### Après-midi

<b>Compétences 1</b> La démarche de prévention des risques dans la structure.	Les risques du métier du secteur. La démarche de prévention et ses étapes. Le projet prévention intégré à la démarche.
---	--

## **JOUR 2 - Matin et Après-midi**

<b>Compétences 1 et 2</b> L'organisation et la conduite d'un projet de prévention.	Construction du projet. Les étapes du projet. Mobilisation des acteurs internes et externes. Préparation et animation d'une présentation du projet.
--	--

## JOUR 3 - Matin et Après-midi

<p style="text-align: center;"><b>Compétences 3</b></p> <p>La mise en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels.</p>	<p>Notions de risques. Les composantes de l'activité au travail. Les limites de fonctionnement du corps humain. Méthodologie d'observation d'une situation de travail. Rechercher les dangers, et les risques dans les situations de travail. Proposer des pistes d'améliorations. Faire le lien avec la réglementation. Hiérarchiser les pistes d'améliorations.</p>
---	---

## JOUR 4 - Matin et Après-midi

<p style="text-align: center;"><b>Compétences 3</b></p> <p>La mise en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels.</p>	<p>Focus sur les TMS et RPS. Utilisation des outils de repérage et d'évaluation des TMS et RPS.</p>
	<p>Les risques métiers/la démarche EvRP.  Consignes de travail intersession.</p>

## Accompagnement sur site : Matin et Après-midi

Accompagnement du chef d'établissement et de l'animateur par le formateur, dans la mise en place de la démarche de prévention et la formalisation du projet, ainsi la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des risques.

## **JOUR 5**      **Matin et Après-midi 9h00/12h30 et 13h30/17h00**

<p>Evaluation des compétences 1/2/3.</p>	<p>Restitution des travaux intersession :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet d'établissement.</li> <li>- La méthodologie d'observation et d'analyse Bilan des présentations.</li> </ul>
--	---

## **JOUR 6**      **Matin et Après-midi 9h00/12h30 et 13h30/17h00**

<p><b>Compétences 3</b></p> <p>L'élaboration d'un plan d'actions et de suivi.</p>	<p>Hiérarchisation des pistes d'améliorations.          Actualisation du Document Unique/validation CHSCT.          Etablir un document de suivi des actions.          Réflexion sur le plan de formation de la structure.          Présentation formation PRAP 2S.          Bilan de la formation.</p>
---	---